



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2020

L'an deux mille vingt le vingt cinq juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Serge MERCADIE.

Etaient présents : Mesdames Cyrielle AVRIL, Sophie BOUGRAS, Marie-Hélène DEBRUS, Marie Thérèse FORESTIER, Madeleine FRANCHINA, Geneviève GOUTIN, Amélie GUILLY, Sylvie MOREAU, Annie VADENNE, Messieurs Xavier BOURGEOIS, Jean-Claude BRIAND, Christophe CORMIER, Sylvain COUTANT, Didier FREYCENON, Serge MERCADÉ, Alain PARREAU, Philippe PAYARD, Philippe THIERRY, Andréi TODEA, formant la majorité des membres en exercice

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Cyrielle AVRIL

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2020

DELIBERATION N° 2020-31

Compte rendu des décisions prises par le Maire

Monsieur Serge MERCADIE rappelle à l'assemblée qu'il doit, conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 – alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, lui rendre compte des décisions qu'il a prises dans le cadre de la délégation qu'elle lui a consentie.

Décision n° 2020-16 du 9 juin 2020 : contrat de bail avec la SARL FODEA un local sis 8 rue Jules Audry pour un montant mensuel de 116.10 € HT et pour une durée de neuf ans

DELIBERATION N° 2020-32

Budget de la commune – Adoption du compte de gestion de l'exercice 2019

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur, le Conseil municipal adopte le compte de gestion de la commune.

DELIBERATION N° 2020-33

Budget de la commune – Adoption du compte administratif de l'exercice 2019

Monsieur Philippe THIERRY, rapporteur de la Commission Communale des Finances, a exposé à l'assemblée les résultats budgétaires du budget communal pour l'exercice 2019 qui sont les suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES 2019			
Prévisions budgétaires totales	6 742 665.79	5 429 575.70	12 172 241.46
Recettes nettes	3 370 846.95	5 444 737.39	8 815 584.34
DEPENSES 2019			
Autorisations budgétaires totales	6 742 665.79	5 429 575.70	12 172 241.46
Dépenses Nettes	3 667 556.05	5 649 913.44	9 317 469.49
SOLDE D'EXECUTION 2019			
Excédent			
Déficit	296 709.10	205 176.05	501 885.15
RESULTAT REPORTE 2018			
Excédent	3 325 691.80	790 225.70	4 115 917.50
Déficit			
RESULTAT DE CLOTURE 2019			
Excédent	3 028 982.70	585 049.65	3 614 032.35
Déficit			

DELIBERATION N° 2020-34

Budget de la commune – Affectation du résultat de l'exercice 2019

Les membres du Conseil Municipal décident d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire de 585 049.65 € à l'article 002 (excédent de fonctionnement reporté) de la section de fonctionnement et le résultat d'investissement excédentaire de 3 028 982.70 € à l'article 001 (solde d'exécution d'investissement reporté) de la section d'investissement.

DELIBERATION N° 2020-35

**Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement
Adoption du compte de gestion de l'exercice 2019**

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur, le Conseil municipal adopte le compte de gestion du budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement.

DELIBERATION N° 2020-36

**Budget annexe de l'eau et de l'assainissement
Adoption du compte administratif de l'exercice 2019**

Monsieur Philippe THIERRY, rapporteur de la commission communale des finances, expose à l'assemblée les résultats du budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement, lesquels sont les suivants pour l'exercice 2019 :

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES 2019			
Prévisions budgétaires totales	348 144.80	294 510.00	642 654.80
Recettes nettes	91246.31	222 886.52	314 132.83
DEPENSES 2019			
Autorisations budgétaires totales	348 144.80	294 510.00	642 654.80
Dépenses Nettes	55 524.44	243 211.05	298 735.49
SOLDE D'EXECUTION 2019			
Excédent	35 721.87		15 397.34
Déficit		20 324.53	
RESULTAT REPORTE 2018			
Excédent	264 544.80	27 920.57	292 465.37
Déficit			
RESULTAT DE CLOTURE 2019			
Excédent	300 266.67	7 596.04	307 862.71
Déficit			

DELIBERATION N° 2020-37

Budget annexe de l'eau et de l'assainissement
Affectation du résultat de l'exercice 2019

Les membres du Conseil Municipal décident d'affecter l'excédent d'exploitation de 7 596.04 € à l'article 002 (excédent d'exploitation reporté) et le résultat d'investissement excédentaire de 300 266.67 € à l'article 001 (solde d'exécution d'investissement reporté) de la section d'investissement.

DELIBERATION N° 2020-38

Budget annexe lotissement le Rotl
Adoption du compte de gestion de l'exercice 2019

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur, le Conseil municipal adopte le compte de gestion de la commune.

DELIBERATION N° 2020-39

Budget annexe le lotissement le Rotl
Adoption du compte administratif de l'exercice 2019

Monsieur Philippe THIERRY, rapporteur de la commission communale des finances, a exposé à l'assemblée les résultats du budget annexe lotissement le Rotl, lesquels sont les suivants pour l'exercice 2019 :

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES 2019			
Prévisions budgétaires totales	1 000 000.00	1 000 000.00	2 000 000.00
Recettes nettes	1 000 000.00	567 355.49	1 567 355.49
DEPENSES 2019			
Autorisations budgétaires totales	1 000 000.00	1 000 000.00	2 000 000.00
Dépenses Nettes	567 355.49	567 355.49	1 134 710.98
SOLDE D'EXECUTION 2019			
Excédent	432 644.51		432 644.51
Déficit			
RESULTAT REPORTE 2018			
Excédent			
Déficit			
RESULTAT DE CLOTURE 2019			
Excédent	432 644.51		432 644.51
Déficit			

DELIBERATION N° 2020-40

Budget annexe de lotissement le Rotl – Affectation du résultat de l'exercice 2019

Les membres du Conseil Municipal décident d'affecter le résultat d'investissement excédentaire de 432 644.51 € à l'article 001 (solde d'exécution d'investissement reporté) de la section d'investissement.

DELIBERATION N° 2020-41

Budget laverie communale – Adoption du compte de gestion de l'exercice 2019

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et du compte de gestion du receveur, le Conseil municipal adopte le compte de gestion de la commune.

DELIBERATION N° 2020-42

**Budget de la laverie communale
Adoption du compte administratif de l'exercice 2019**

Monsieur Philippe THIERRY, rapporteur de la commission communale des finances, a exposé à l'assemblée les résultats du budget de la laverie communale, lesquels sont les suivants pour l'exercice 2019 :

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES 2019			
Prévisions budgétaires totales	38 000.00	18 000.00	56 000.00
Recettes nettes	38 000.00	15 000.00	53 000.00
DEPENSES 2019			
Autorisations budgétaires totales	38 000.00	18 000.00	56 000.00
Dépenses Nettes	30 956.40	791.27	31 747.67
SOLDE D'EXECUTION 2019			
Excédent	7 043.60	14 208.73	21 252.33
Déficit			
RESULTAT REPORTE 2018			
Excédent			
Déficit			
RESULTAT DE CLOTURE 2019			
Excédent	7 043.60	14 208.73	21 252.33
Déficit			

DELIBERATION N° 2020-43**Budget de la laverie communale – Affectation du résultat de l'exercice 2019**

Les membres du Conseil Municipal décident d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire de 14 208.73 € à l'article 002 (excédent de fonctionnement reporté) de la section de fonctionnement et le résultat d'investissement excédentaire de 7 043.60 € à l'article 001 (solde d'exécution d'investissement reporté) de la section d'investissement.

DELIBERATION N° 2020-44**Taux des impositions locales de l'exercice 2020**

Les membres du Conseil Municipal décident de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'exercice 2019 et de les fixer comme suit pour l'exercice 2020 :

- foncier bâti 9,45 %
- foncier non bâti 23,35 %
- habitation 3.69 %

DELIBERATION N° 2020-45**Budget communal- Adoption du budget primitif de l'exercice 2020**

Les membres du Conseil Municipal ont adopté de budget primitif de la commune pour l'exercice 2020

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	5 244 799.65 €	5 244 799.65 €
Section d'investissement	5 609 982.70 €	5 609 982.70 €

DELIBERATION N° 2020-46**Budget annexe de l'eau et de l'assainissement
Adoption du budget primitif de l'exercice 2020**

Les membres du Conseil Municipal ont adopté de budget primitif du service annexe de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2020.

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	179 796.04€	179 796.04€
Section d'investissement	412 566.67€	412 566.67€

DELIBERATION N° 2020-47

Budget annexe lotissement Le Roti
Adoption du budget primitif de l'exercice 2020

Les membres du Conseil Municipal ont adopté budget primitif du service annexe lotissement le Rôti pour l'exercice 2020.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	639 355.49 €	639 355.49 €
Section d'investissement	1 000 000.00€	1 000 000.00 €

DELIBERATION N° 2020-48

Budget annexe Laverie
Adoption du budget primitif de l'exercice 2020

Les membres du Conseil Municipal ont adopté budget primitif de la laverie communale pour l'exercice 2020.

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	16 718.73€	16 718.73€
Section d'investissement	7 043.60€	7 043.60€

DELIBERATION N° 2020-49

Subventions 2020

Les membres du Conseil Municipal ont procédé au vote des subventions de fonctionnement en faveur des associations comme suit :

	MONTANT en €
ADAPEI	400
AMICALE PETANQUE OUZOUE DAMPIERRE	500
AMICALE D'ANIMATION DU CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR DE GIEN	600
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET MOBILISES	300
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DAMPIERRE	600
ASCO	600
AIPE DU COLLEGE DES BORDES	100
AUTOMNE DE DAMPIERRE	2 800
CFA EST LOIRET	150
CIE D ARC OUZOUE SUR LOIRE	300
CLUB COMPETITION PISCICULTURE VAL DE LOIRE	180
COOPERATIVE SCOLAIRE	3 000
DAMPIERRE EN BURLY PLONGEE	600
DAMPIERRE LOISIRS	5 300
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE DES BORDES	200
FREE BIKE DAMPIERROIS	2 000
FREE RUN Dampierre	400
LE SOUVENIR FRANÇAIS	100
LES AMIS DE LA CHORALE D'OUZOUE	150

LES PEP 45 (IME)	150
MFR GIEN	150
MFR de Ste Geneviève des Bois	300
OUZOUEUR SUR LOIRE HAND BALL	2 000
SOCIETE DE PÊCHE	2 500
SECOURS SOLIDARITE GIENOIS	500
TEAM MABOULE	250
U.S.D.	28 000
ASSO DES FAMILLES ET AMIS DES ANCIENS DU MAQUIS DE LORRIS	500
TWIRLING BATON CLUB DE GIEN	800
TOTAL	53 430

DELIBERATION N° 2020-50

Convention avec l'USD - Exercice 2020

Vu l'article 1^{er} du décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, stipulant que l'obligation de conclure une convention s'applique aux subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000.00 €,

Vu que le montant de la subvention accordée à l'USD pour l'exercice 2020 s'élève 28 000.00 €,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de conclure une convention avec l'USD.

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de conclure une convention avec l'association USD et autorisé Monsieur le Maire à la signer

DELIBERATION N° 2020-51

Prise en charge des frais de transport scolaire – Année scolaire 2020-2021

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de participer aux frais de transport scolaire des collégiens, des lycéens et des apprentis pour l'année scolaire 2020-2021 :

- les frais de dossier pour chaque enfant, étant précisé qu'au-delà de deux enfants, les frais de dossier sont gratuits.

DELIBERATION N° 2020-52

Reconduction d'un Pass Jeune

Les membres du conseil municipal ont décidé de renouveler le principe du « Pass Jeune », pour la période du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021, mis en place depuis le 1^{er} septembre 2017, à savoir :

- 10 entrées gratuites à la piscine de Dampierre en Burly,
- 5 entrées gratuites au cinéma de la commune,
- 40 € pour l'adhésion à des associations Dampierroises et/ou Oratoriennes.

DELIBERATION N° 2020-53

Tarifs des tickets de cantine

Les membres du conseil municipal ont voté les tarifs suivants pour les tickets de cantine à compter du 1^{er} septembre 2020 :

- catégorie A (enfant de l'école élémentaire): 2.00 €
- catégorie B (enfant de l'école maternelle et famille ayant 3 enfants mangeant
journallement) : 2.00 €
- catégorie C (adultes) : 5 €

DELIBERATION N° 2020-54

Indemnité gardiennage des églises

Les membres du conseil municipal ont décidé de fixer l'indemnité le gardiennage de l'église communale à 120.97 € pour l'exercice 2020

DELIBERATION N° 2020-55

Remboursement frais engagés par un agent au nom de la commune

Les membres du conseil municipal ont décidé de rembourser la somme de 147.94 € à un agent de la collectivité, correspondants aux frais engagés par cet agent au nom de la commune.

DELIBERATION N° 2020-56

Acquisition parcelles AB 65 at AB 169 à DAMPIERRE IMMO

Les membres du conseil municipal ont décidé l'acquisition des parcelles suivantes (bâti et terrain) situées rue Saint Pierre et rue Nationale au prix 360 000.00 € :

- Parcelle n° AB 65
- Parcelle n° AB 169

DELIBERATION N° 2020-57

Commissions municipales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **INSTITUE** les commissions communales suivantes :

COMMISSION TRAVAUX (pilotée par Sylvain COUTANT)

COUTANT Sylvain	Xavier BOURGEOIS
Christophe CORMIER	Andréï TODEA
Annie VADENNE	Didier FREYCENON
Amélie GUILLY	Philippe PAYARD
Jean-Claude BRIAND	Alain PARREAU

COMMISSION VIE SCOLAIRE et PERISCOLAIRE (pilotee par Sylvain COUTANT)

COUTANT Sylvain	Christophe CORMIER
Geneviève GOUTIN	Marie H�el�ene DEBRUS
Am�elie GUILLY	Marie-Th�er�ese FORESTIER
Cyrielle AVRIL	Andr�e TODEA

COMMISSION PAYSAGE URBAIN (pilotee par Madeleine FRANCHINA et Sylvain COUTANT)

Madeleine FRANCHINA	Sophie BOUGRAS
Marie-Th�er�ese FORESTIER	Jean-Claude BRIAND
Christophe CORMIER	Sylvain COUTANT

COMMISSION ANIMATIONS/FETES (pilotee par Madeleine FRANCHINA et Philippe PAYARD)

Madeleine FRANCHINA	Philippe PAYARD
Annie VADENNE	Sophie BOUGRAS
Cyrielle AVRIL	Sylvie MOREAU
Am�elie GUILLY	Jean-Claude BRIAND

COMMISSION INTERGENERATIONS (pilotee par Madeleine FRANCHINA)

Madeleine FRANCHINA	Sophie BOUGRAS
Annie VADENNE	Marie-Th�er�ese FORESTIER
Alain PARREAU	Sylvie MOREAU

COMMISSION FINANCES (pilotee par Philippe THIERRY)

Philippe THIERRY	Christophe CORMIER
Xavier BOURGEOIS	
Genevi�ve GOUTIN	Am�elie GUILLY
Sylvie MOREAU	Alain PARREAU
Cyrielle AVRIL	Jean-Claude BRIAND
Sylvain COUTANT	

C COMMISSION RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS (pilotee par Philippe THIERRY)

Philippe THIERRY	Xavier BOURGEOIS
Jean-Claude BRIAND	Marie-H�el�ene DEBRUS
Alain PARREAU	

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE (pilotee par Philippe THIERRY)

Philippe THIERRY
Sylvie MOREAU
Xavier BOURGEOIS

Marie-Hélène DEBRUS
Madeleine FRANCHINA

DELIBERATION N° 2020-58
Désignation des élus au CCAS

Le conseil municipal décide de fixer le nombre de membre élus et le nombre de membres nommés à 8.

Sont désignés en qualité de membres élus du CCAS :

Madame Annie VADENNE	Madame Sophie BOUGRAS
Monsieur Philippe THIERRY	Monsieur Andréï TODEA
Monsieur Alain PARREAU	Madame Amélie GUILLY
Madame Madeleine FRANCHINA	Monsieur Sylvain COUTANT

DELIBERATION N° 2020-59

Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

La commission d'appel d'offre est constituée ainsi :

Délégués titulaires : Monsieur Sylvain COUTANT
Monsieur Jean-Claude BRIAND
Monsieur Didier FREYCENON

Délégués suppléants : Monsieur Alain PARREAU
Madame Madeleine FRANCHINA
Madame Marie-Thérèse FORESTIER

DELIBERATION N° 2020-60

Création d'une commission de délégation de service public

La commission de délégation de service public est ainsi constituée :

Membres titulaires : Monsieur Didier FREYCENON
Madame Cyrielle AVRIL
Monsieur Xavier BOURGEOIS

Membres suppléants : Madame Madeleine FRANCHINA
Monsieur Christophe CORMIER
Monsieur Philippe THIERRY

DELIBERATION N° 2020-61
Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur a précisé que la commission est présidée par le Maire et qu'elle comprend, dans les communes dont la population n'excède pas 2000 habitants, six commissaires titulaires et six commissaires suppléants désignés par le Directeur des Services Fiscaux à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, établie par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal a désigné les contribuables suivants :

Madame MIDOUX Nicole, Madame VANNIER Céline, Monsieur DUROT René, Monsieur Alain PARREAU, Madame Madeleine FRANCHINA, Monsieur GILLES Eric, Monsieur COUTANT Sylvain, Monsieur LAINE Philibert, Madame BAUDET Françoise, Monsieur CARTIGNIES Philippe, Monsieur FLAMANT Michel, Monsieur SUBILOTTÉ Denis, Monsieur Lâchez Dominique, Monsieur PRESVOT François, Madame HAMELINE Stéphanie, Monsieur BEAUME Marc, Monsieur GIRARD Michel, Monsieur CORMIER Christophe, Monsieur RUCHET Frédéric, Monsieur QUENARDEL Michel, Madame AVRIL Cyrielle, Monsieur FREYCENON Didier, Monsieur BOURGEOIS Xavier, Madame BOUGRAS Sophie.

DELIBERATION N° 2020-62

Désignation d'un représentant à la C.L.I (Commission locale d'Information) de Dampierre-en-Burly

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Serge MERCADIÉ en qualité de titulaire et Monsieur Sylvain COUTANT en qualité de suppléant, pour représenter la commune au sein de la C.L.I.

DELIBERATION N° 2020-63

Désignation d'un correspondant défense

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Sylvain COUTANT en qualité de correspondant défense.

DELIBERATION N° 2020-64

Autorisation signature PC travaux bureau PSPG

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée que les travaux suivants vont prochainement être réalisés 106 rue des Petits Pommiers : travaux bureau PSPG,

Ces travaux nécessitent qu'une autorisation d'urbanisme soit déposée auprès des services de la Communauté de Communes Val de Sully.

Le Conseil Municipal a donné tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour agir en ce sens

DELIBERATION N° 2020-65

Autorisation signature PA travaux lotissement le Roti

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée que les travaux suivants vont prochainement être réalisés : création d'un Lotissement le Roti,

Ces travaux nécessitent qu'une autorisation d'urbanisme soit déposée auprès des services de la Communauté de Communes Val de Sully.

Le Conseil Municipal a donné tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour agir en ce sens

DELIBERATION N° 2020-66

**Création d'un commerce
Autorisation de dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme modificative**

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée que les travaux suivants sont en cours de réalisation : création d'un commerce.

Ces travaux nécessitent qu'une autorisation d'urbanisme modificative soit déposée auprès des services de la Communauté de Communes Val de Sully.

Le Conseil Municipal a donné tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour agir en ce sens

DELIBERATION N° 2020-67

Demande subvention fonds de concours pour création réseau eau et assainissement dans le cadre du lotissement le Roti auprès de la Communauté de Communes Val de Sully

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil Municipal les travaux de création d'un lotissement le Roti

Pour financer les travaux d'eau et assainissement Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal de solliciter une aide au titre du fonds de concours auprès de la communauté de communes du Val de Sully

Les membres du Conseil Municipal ont autorisé Monsieur le Maire à déposer une demande de fonds de concours auprès de la communauté de communes Val de Sully pour les travaux d'eau et assainissement du lotissement le Roti et ont autorisé Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce dossier

DELIBERATION N° 2020-68

Convention type tripartite d'autorisation d'occupation de site régissant l'installation et l'exploitation d'une station relais de communications électroniques dans les emprises du réservoir d'eau potable «DAMPIERRE EN BURLY rue de Châtillon (Réf 112270)

Monsieur le Maire a informé les membres du Conseil Municipal que la société INFRACOS (société détenue par BOUYGUES TELECOM et SFR) a installé en partie sommitale ou en périphérie ou sur le fût du château d'eau,

A compter du 1^{er} juillet 2019 la commune a contracté une délégation de service public avec la société SUEZ pour ses services d'eau potable et d'assainissement.

Monsieur le Maire a demandé aux membres l'autorisation de signer la convention prévoyant les modalités de cette implantation pour une durée de 12 ans à compter du premier jour du mois suivant la signature de la convention, et de fixer la redevance annuelle à la somme de 2 406.00 € net, cette redevance est indexée de 2% chaque année à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les membres du conseil municipal ont autorisé Monsieur le Maire à signer ladite convention.

DELIBERATION N° 2020-

Questions diverses

Monsieur Philippe PAYARD : dans le cadre de la création du lotissement, la notion de développement durable sera-t-elle prise en compte ?

Monsieur le Maire répond que oui dans la mesure du possible des matériaux utilisés seront en adéquation avec cette notion, il rappelle qu'à ce jour une réflexion est toujours en cours en ce qui concerne l'aménagement des terrains : juste viabilisation ou construction

Monsieur Philippe PAYARD : le parking du stade est en mauvais état, des travaux sont-ils prévus

Monsieur le Maire répond que ce sujet a été évoqué lors de réunions de travaux, à ce jour l'avis n'est pas favorable pour une réfection totale selon plusieurs critères techniques, le projet fera à nouveau l'objet de discussion au sein de la commission travaux.

Suspension de séance à 21h46 - Réouverture de séance à 21h47

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h48

Le Maire,

Serge MERCADIE



